Le Tarusate

Journal d'informations
de la commune de Tartas
Juin 2013 - n° 9

Ville de Tartas

Des fleurs pour Tartas

Les fleurs n'ont pas manqué pour la commune ces derniers mois avec une série de distinctions marquant une reconnaissance pour les qualités de la ville. Des récompenses attribuées par des organismes extérieurs se sont ainsi multipliées : deuxième fleur sur le panneau des villes fleuries, pavillon orange pour la mise en place du plan communal de sauvegarde, quatre étoiles pour l'appellation « sport pour tous » et un arobase faisant entrer Tartas dans le club des villes internet… Ne manquaient à ce tableau de couronnes de fleurs que les éloges de la Trésorerie sur la gestion de la ville, ce qui fut fait lors du vote sur les finances…

Lire en pages intérieures

Interview/Xavier de Zanet

Des moyens renforcés pour la sécurité

De l'arrivée de la nouvelle policière municipale à la mise en place du Plan communal de sauvegarde en passant par la mobilisation de trois agents pour la surveillance de la voie publique, la mairie a renforcé sensiblement ses moyens pour une meilleure sécurité de ses habitants.

pages 4 & 5

Opération *Tranquillité vacances*

La police municipale mobilisée

La police municipale se mobilise en coordination avec la gendarmerie pour mettre en place l'opération « tranquillité vacances ».
Objectif : renforcer la surveillance des logements dont les habitants s'absentent pendant la période estivale.

page 2

Rythmes scolaires

Des changements à la rentrée

Les nouveaux rythmes scolaires se mettent en place à la rentrée avec des heures de classe le mercredi matin.

page 9

Zoom sur…

Le centre de loisirs, un espace ouvert

dernière page

Risques majeurs
Le DICRIM distribué avec cette édition

voir en page 5

Sommaire <

> Sommaire

> Éditorial
Remise de prix

page 3

Sécurité
> INTERVIEW
Xavier de Zanet : « Des moyens renforcés pour la sécurité »
> Un brigadier de police remplace le garde-champêtre
> Les conseils de la gendarmerie contre le vol par ruse

page 4

> Plan communal de sauvegarde : l'information du public pour faire face aux risques majeurs
> Trois agents assermentés pour la voie publique

page 5

Travaux - Finances
> Une qualité de gestion reconnue

page 6

> La voirie, un axe majeur des investissements

page 7

Vie de la cité
> Un relais pour la petite enfance
> Une deuxième fleur récompense toute la ville

page 8

Enfance-jeunesse
> Les nouveaux rythmes scolaires à Tartas à la rentrée
> 40 bébés tarusates : le record de 2012

page 9

Vie de la cité
> Un minibus gratuit : ça roule pour les associations !
> Mobilisation des seniors pour « rompre l'isolement »

page 10

Votre agenda

page 11

Zoom sur…
> Le centre de loisirs, une structure plurivalente pour tous

dernière page

Opération « tranquillité vacances » menée par la police municipale et la gendarmerie

Afin de renforcer la lutte contre les cambriolages, la police municipale a mis en place cette année l'opération « tranquillité vacances » en coordination avec la gendarmerie nationale. Il s'agit d'assurer une surveillance particulière des logements non occupés lorsque leurs habitants ont signalé leur départ en congés.
Pour bénéficier de cette action de sécurité publique, il suffit de remplir un formulaire à déposer en mairie sous pli cacheté au service de la police municipale. Ce document est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune. Il permet d'inclure les logements ou commerces signalés dans les tournées de surveillance du territoire.
Plus d'infos : (www.tartas.fr)

Actualités…

Réunions de quartiers : les Tarusates attentifs à leur commune

Réunion de quartier à Pelletrin

Fidèle à son engagement, l'équipe municipale a continué à mener les réunions de quartiers afin de maintenir l'échange et le contact avec l'ensemble des citoyens.
Ces réunions ne contribuent pas seulement à mieux expliquer la gestion de la commune, elles permettent également de prendre en compte les remarques des habitants et leurs besoins. Cette année offrait la possibilité au maire de présenter bien des facettes positives de la ville avec de multiples distinctions (lire par ailleurs).
Les habitants montrent toujours, au cours de ces rencontres, leur intérêt pour les affaires de la commune, en particulier pour les questions de voirie. Un domaine qui mobilise des budgets importants (lire en page 7).
Au-delà des préoccupations purement communales, la question de la gestion des déchets a également été abordée. Une réflexion est en cours avec le SIETOM de Chalosse (Syndicat intercommunal d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères) visant à la suppression de la collecte en porte à porte pour privilégier un système par conteneurs enterrés. Par ailleurs, de nouveaux conteneurs vont être installés pour tenir compte de l'accroissement de la population.

Tartas, labellisée Ville internet

Nouveau label pour Tartas qui a reçu un arobase par l'association des Villes internet. Cette distinction, décernée sous l'égide de la Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, souligne la volonté politique et l'efficacité des services pour déployer un véritable service public numérique local à la disposition des habitants.

Le Tarusate, journal gratuit d'informations édité par la commune de Tartas - Dépôt légal à parution - ISSN en cours - Éditeur : Mairie 6 place Gambetta 40400 Tartas Tél. : 05 58 73 41 06 - Fax : 05 58 73 30 41 - Directeur de la publication : Jean-François Broquères, maire de Tartas. Comité de rédaction : Jean-François Broquères, Dominique Bats, Dominique Degos, Patrice Lassus, Isabelle Berbille, Jean Marsan, Carine Polèse, Catherine Ulmann. Photos : mairie de Tartas, D.R.
Conception, rédaction, fabrication : Socrate communication 26 avenue Gustave Eiffel 33695 - Mérignac cedex - Tél. 05 56 51 32 86 Courriel : socratecom@free.fr
Impression : Imprimerie Lacoste-Roque 8, rue du 4 Septembre 40000 Mont de Marsan - Tél. : 05 58 46 08 08 - Tirage : 1 800 exemplaires.

Remise de prix

L'avènement des beaux jours (enfin !) signe chaque année la fin de l'année scolaire, et de nombreux établissements ont conservé la tradition républicaine de remise des prix, qui vise à récompenser les meilleurs élèves pour leurs résultats avant de profiter de vacances bien méritées.

Si l'on établit un parallèle entre cette cérémonie et **les récompenses obtenues par notre commune ces derniers mois**, on peut légitimement considérer que le cru 2012-2013 ne manque pas de saveur. Qu'on en juge :

- Octroi de **la deuxième fleur au concours des villes fleuries** qui, outre la qualité de l'embellissement floral de la commune, souligne la bonne tenue générale des espaces publics et des bâtiments communaux.
- Remise du **label *Sport pour Tous*** pour l'engagement communal en faveur de la pratique sportive tant au travers des équipements que du dynamisme de ses associations.
- Reconnaissance de l'effort de la commune en faveur de la promotion des nouvelles technologies de l'information au travers de **la certification *Ville Internet***.
- Attribution du **premier *Pavillon Orange*** à une collectivité landaise pour la qualité du plan communal de sauvegarde récemment signé par la commune.

S'agissant de ce dernier point, vous trouverez en annexe du *Tarusate* un fascicule répertoriant les procédures à mettre œuvre en cas de crise (tempête, inondations,...) à conserver précieusement dans l'hypothèse où un événement funeste surviendrait (mise à jour permanente consultable sur le site www .tartas.fr).

Fruit des réflexions initiées suite à la tempête Klaus, ce document nous rappelle que la protection et la sécurité des populations font partie des missions que la loi a confiées à chaque maire.

Pour autant l'exercice de cette compétence, non résumable à de simples mesures techniques (et qui concerne également l'ordre public, la sûreté, la salubrité publique, etc) se trouve facilité **dès lors que chacun a le sentiment que la cohésion sociale est préservée**, car elle fonde l'appartenance à un projet commun.

C'est le sens entre autres **de nouvelles initiatives** en faveur de nos aînés au travers du programme *Rompre l'isolement*, de la mise à disposition d'un minibus en faveur du secteur associatif, ou encore de l'engagement municipal - et intercommunal - en faveur de la réforme des nouveaux rythmes scolaires au bénéfice de nos enfants.

Et cela **sans sacrifier notre capacité d'investissement** comme en témoignent les projets divers d'aménagement en cours, tout en menant une gestion prudente des deniers publics reconnue par les services de la Direction des Finances Publiques !

En ces temps où l'humeur maussade de nos concitoyens semble indexée sur la forte pluviométrie constatée ce printemps, sachons accueillir avec espoir et confiance les premiers rayons qui percent à travers les nuages.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Jean-François Broquères, *maire de Tartas*
conseiller général des Landes

Jean-François Broquères

> Courriel du maire
le.maire.tartas@orange.fr

En direct de la mairie…

> Permanences du maire le samedi matin

Sans rendez-vous de 9 h à midi. Il est aussi possible, pour des questions spécifiques, de prendre contact avec le maire ou un adjoint au secrétariat de la mairie.

> Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Le samedi matin (permanence) : 9 h à 12 h.

Un plan datant de1741 offert à la Ville

La commune dispose désormais d'un témoignage historique de plus sur son passé grâce à une Paloise, passionnée de documents anciens qui a fait don à la ville d'un plan datant de 1741. Richement annoté au verso, il montre qu'au XVIII[e], les habitations étaient concentrées autour d'une rue principale, la rue Duprat d'aujourd'hui. On devine que la place Gambetta était alors une zone marécageuse qui s'épanchait dans la Douze en contournant le bourg par le Sud.
La donatrice, Mme Monika Naquet, a acheté ce plan dans un vide grenier-brocante. Toutefois, elle a considéré qu'il devait revenir à Tartas. En signe de reconnaissance, le maire lui a remis la médaille d'honneur de la Ville.

Un brigadier de police municipale remplace le garde champêtre

Jacques Dassé, qui vient de partir à la retraite et Marielle Pardenaud, brigadier de police municipale.

Suite au départ du garde champêtre, Jacques Dassé, Marielle Pardenaud, brigadier de police municipale a pris ses fonctions en janvier dernier.
Les missions qui lui ont été confiées par le maire recouvrent des domaines variés à la fois de police rurale, de prévention, d'accueil, d'écoute et de dialogue, de surveillance. Elle s'occupe également de la gestion du marché. Mme Pardenaud était jusqu'à présent en poste à Asnières.

Les conseils de la gendarmerie

Soucieuse de renforcer la sécurité des personnes, la gendarmerie diffuse des conseils, notamment **aux personnes vulnérables comme les personnes âgées**. Afin de se prémunir contre ces risques, elles sont invitées à redoubler de vigilance particulièrement face à d'éventuelles **tentatives de vol par ruse**. Certains délinquants parviennent en effet à pénétrer au domicile de leur victime sous des prétextes divers et il leur suffit de quelques minutes pour ramasser des objets de valeur. La gendarmerie organise ainsi des réunions d'information et diffuse des dépliants.
Pendant les heures d'ouverture, la brigade de Tartas est joignable au : 05 58 73 88 40. En cas d'urgence, vous pouvez composer le 17.

Questions à...
Xavier de Zanet
Premier adjoint au maire

Des moyens renforcés pour la sécurité

Avec une nouvelle organisation de ses services et la mise en place du plan communal de sauvegarde, la commune renforce ses moyens en matière de sécurité publique.

Quel rôle joue la commune dans le domaine de la sécurité ?

Les missions dans ce domaine incombent en priorité à l'État comme chacun le sait. À cet égard, précisons que Tartas se situe dans une zone dépendant de la gendarmerie avec laquelle les échanges sont nombreux. La commune contribue aussi à la protection des personnes et des biens et veille à la tranquillité et au maintien de l'ordre public. Une policière municipale a été recrutée après le départ du garde champêtre cette année. De plus, trois agents de surveillance de la voie publique assurent une présence sur le terrain. La commune se mobilise, à la mesure de ses moyens et de ses compétences, pour protéger les citoyens contre les menaces ou les risques de toute sorte. Elle met en place des dispositifs d'assistance en cas de besoin. Chacun se souvient des épisodes dramatiques des tempêtes de 1999 et 2009 où les mairies ont joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des secours.

Xavier de Zanet, premier adjoint au maire.

Dans ce contexte, à quoi sert le plan communal de sauvegarde ?

Ce plan concerne toute la population. Les catastrophes survenues ces dernières années, comme évoqué tout à l'heure, ont amené les pouvoirs publics à s'interroger sur l'organisation des communes pour y faire face. De la tempête de 1999 à Xyntia en 2010 en passant par celle de 2009 ou les inondations dans la Somme en 2001, tous ces événements ont montré que les communes n'étaient pas préparées pour affronter ce type de crise. Il a fallu très souvent improviser pour y faire face. Aussi, suite à l'adoption du plan de prévention des risques d'inondations en 2010, Tartas s'est trouvée dans l'obligation de mettre en place un plan communal de sauvegarde, prévu dans le cadre de la loi de modernisation de la Sécurité civile.

Qu'y a-t-il dans ce plan communal de sauvegarde ?

C'est un plan local de gestion de crise qui s'inscrit dans le cadre des pouvoirs de police administrative du maire. Ce plan doit prévoir les mesures de prévention contre tous types de risque majeur ou d'événement grave pouvant avoir un impact sur la sécurité de la commune et de ses habitants. Il répertorie ainsi non seulement les risques spécifiques mais tous les moyens susceptibles d'être mobilisés pour y faire face. Il doit être, d'ailleurs, tenu à jour très régulièrement.

La population est-elle associée à ce plan ?

Tout à fait. Son information fait même partie du Plan. Le PCS prévoit un document spécifique destiné à tous les habitants. Il s'agit du DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) qui vise à les informer sur les risques et l'ensemble des consignes de sécurité. J'invite chacun à le lire, même si nous espérons tous ne pas avoir à nous en servir un jour.

L'information du public pour faire face aux risques majeurs

La signature officielle du plan communal de sauvegarde par le maire, Jean-François Broquères, accompagné de Xavier de Zanet, premier adjoint et Jean Paquereau (de la cellule spécialisée du Centre de gestion des Landes chargée de l'élaboration des PCS).

On n'imagine pas les Tarusates lisant avec attention les nombreuses pages du plan communal de sauvegarde. Ce dossier « technique », mis en place dans le cadre de la nouvelle règlementation, comprend analyses de risques, cartographie et données précises sur les mesures à prendre en cas de problème. Pourtant, l'ensemble de la population doit être informée pour la réussite du dispositif de défense et de sauvegarde.

Au-delà des documents qui peuvent être consultés en mairie, cette information des habitants constitue un des éléments du plan. C'est pourquoi une brochure destinée au public a été réalisée conformément aux mesures définies par la règlementation.

Il s'agit du DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) qui doit permettre à chacun d'être informé (lire ci-dessous).

Les risques répertoriés ne sont pas forcément tous présents à Tartas avec la même probabilité. On y trouve en effet des risques bien identifiés et connus comme les inondations, la tempête, le feu de forêt. Mais il envisage aussi le risque sismique, de mouvement de terrain, industriel, de transport de matière dangereuse ou même le nucléaire avec le plan iode.

Le DICRIM décrit la nature de ces risques et indique les modalités d'alerte et les comportements à adopter. À noter que des référents ont été désignés dans les quartiers à l'image des correspondants de quartiers qui ont été mobilisés pour l'élaboration du plan.

Le DICRIM, un document à conserver précieusement !

Le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) présente la liste des risques auxquels les Tarusates sont susceptibles d'être exposés.

Il est demandé à chacun d'en prendre connaissance, même si tout le monde espère n'avoir jamais à utiliser ses consignes. Il contient en effet des données décrivant les risques mais aussi les méthodes d'alertes utilisées par les autorités publiques et les recommandations sur la conduite à tenir en ce cas.

C'est donc un document à conserver précieusement. Il fera l'objet d'une mise à jour régulière sur le site internet de la commune (www.tartas.fr).

Le Pavillon orange flotte sur Tartas

Tartas est la première commune des Landes à se voir décerner par le Haut comité français pour la Défense civile le pavillon orange « 3 étoiles » pour le travail mené sur la mise en place de son plan communal de sauvegarde. Quatre communes en Aquitaine sont à ce jour labellisées : La Teste, Anglet, Pau et Tartas.

À noter que les correspondants de quartiers ont été associés à la préparation de ce document. Ils sont même susceptibles d'être impliqués directement dans sa mise en œuvre. Leur connaissance de leur secteur constituant un atout précieux en cas de crise pour, notamment, faciliter l'organisation des secours ou le soutien aux habitants.

Trois agents assermentés pour la voie publique

De gauche à droite : Laurent Meunier, Cédric Pons, Bruno Espagnet.

En appui de la policière municipale, la commune a nommé, agréé et assermenté auprès des services de la préfecture et du tribunal trois agents des services techniques au titre d'Agent de surveillance de la voie publique (ASVP).

Leurs missions consistent notamment à assurer la surveillance du stationnement, à faire respecter la police de l'environnement et les règlements sanitaires relatifs à la propreté des voies et espaces publics. Ils sont également chargés d'assurer la continuité du service du marché et du cimetière (propreté, scellés...).

Précisons que leur fonction essentielle reste celle d'agent des services techniques de la commune.

L'église aménagée côté jardin

Les services techniques de la Ville ont réalisé les aménagements extérieurs de l'église afin de compléter les travaux dont le monument a été l'objet ces dernières années. L'opération a été menée sous le contrôle de l'architecte des Bâtiments de France. Un espace vert a été créé avec la plantation d'un marronnier en vis-à-vis de celui existant. Le nouveau parking comporte une place pour handicapé avec un accès roulant direct au plan incliné construit au niveau de la porte latérale. C'est le forgeron tarusate Dauba qui a réalisé la rampe d'escalier qui reprend les motifs des barrières devant l'église. La circulation est désormais interdite autour de l'église excepté pour les convois funéraires.
L'ensemble met particulièrement en valeur ce monument historique dont la mise en lumière de la façade a été réalisée par le Sydec. La totalité de cette opération a nécessité un budget de 28 448 euros.

Une réorganisation complète des cimetières

Afin de mener à bien le projet de réhabilitation des cimetières, la commune a mis en place une permanence tous les jeudis de 14 h à 16 h pour permettre aux familles de défunts de se renseigner ou de fournir des informations (renseignements en mairie). Il apparaît en effet que 10 à 15 % des concessions ne peuvent être identifiées. Aussi, après l'inventaire des tombes abandonnées, la commune sera amenée à engager une démarche de reprise de concession. Rappelons qu'un agent municipal est chargé de la surveillance et du nettoyage hebdomadaire des cimetières.
Des allées seront prochainement délimitées dans l'extension créée en 2006 (dénommée cimetière n°3) afin de permettre la création de 80 sépultures.

Une qualité de gestion reconnue

Avec une capacité d'autofinancement renforcée et un endettement réduit, l'équipe municipale a commencé l'année sur une note optimiste.
Au-delà des chiffres, c'est la gestion des affaires publiques qui a montré son efficacité à Tartas car la bonne situation des finances s'accompagne de projets menés à bien permettant un développement des équipements et un niveau de services à la population qui s'améliore.
Lors du vote du compte administratif 2012, la présence de la trésorière municipale a apporté un regard technique très positif sur les données concernant la ville (lire ci-dessous).
Précisons que la fonction de trésorier municipal est assurée pour les communes par un comptable du Trésor public. Il est assermenté et intervient sous le contrôle de la chambre régionale des comptes. Rappelons que cette juridiction administrative financière exerce sur les collectivités territoriales et leurs établissements publics une fonction de jugement des comptes, d'examen de la gestion et de contrôle budgétaire.

Chiffres clés

Taux de fiscalité inchangés

Le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux de la fiscalité pour l'année 2013 afin de ne pas augmenter la pression fiscale sur les familles.

- taxe d'habitation :
12,89 %
- taxe foncière sur le bâti :
21,14 %
- taxe foncière sur le non bâti :
44,38 %

7 272 879 € de budget global

- 4 069 494 € en fonctionnement
- 3 203 385 € en investissement

553 647 € d'excédent

Le montant de l'excédent de 2012 a enregistré une nouvelle progression après les 488 209 € de 2011 et les 485 000 € de 2010. Cet excédent renforce la capacité d'autofinancement de la commune.

Près de 19/20, le triple A de Tartas

La trésorière municipale, Mme Rafik a livré une analyse très positive des finances de la ville, lors de la réunion du conseil municipal consacré à l'adoption des comptes 2012.
Les principaux ratios indicateurs de la situation de la collectivité sont tous excellents. La maîtrise et l'encours de la dette en constituent des éléments clés. Ainsi, les efforts de désendettement menés ces dernières années permettent à Tartas de mener à bien ses projets tout en gardant des marges de manœuvre pour l'avenir.
Le suivi et la qualité de la tenue des comptes ont également été distingués. De plus, la trésorerie, qui révèle la solvabilité de la commune au quotidien, est très satisfaisante. La trésorière municipale a précisé que selon l'indice de qualité des comptes mis en place par les services du Trésor public, Tartas affichait un score de 18 sur 20 et frôlait même le 19. Plus qu'une note, cet indicateur de performance permet de mesurer la qualité de l'exécution budgétaire et le contrôle des comptes. Dans ce contexte, le maire n'a pas manqué de souligner le rôle important de l'équipe administrative au sein de la mairie dans ce résultat.

La voirie, axe majeur des investissements

L'avenue de la Chalosse, une entrée de ville entièrement rénovée de la rue de la Piscine à la rue des Alouettes.

Après un programme de travaux très important réalisé en 2012, les chantiers de 2013 s'inscrivent dans la même dynamique. Le premier semestre a vu plusieurs opérations se poursuivre ou démarrer en matière d'aménagement de la voie publique.

L'avenue de la Chalosse montre l'ampleur prise par ce type de chantier où il ne s'agit pas seulement de refaire une route pour l'accès des véhicules. Les études ont été menées par les services de la ville qui ont également réalisé l'ensemble des plantations. Les travaux ont permis d'embellir cette entrée de ville. Les usagers ont ainsi gagné en confort, notamment par l'aménagement de trottoirs de 1,50 m avec la pose d'un enrobé. Des plantations de graminées et de plantes nécessitant peu d'arrosage dans la jardinière créée en pleine terre contribuent à améliorer l'environnement, comme l'aménagement du talus et la réalisation d'un escalier en contre-bas de l'épicerie sociale. Un nouveau ralentisseur trapézoïdal a été installé. Le budget de ce chantier représente 60 500 euros.

À noter par ailleurs que les travaux au quartier de la Piscine ont été terminés.

Au budget 2013, plusieurs voies ont été inscrites au programme : Hibé, Chevreuils, Impasse Harlan, Chemin Martiac, Chemin Halage, Rue Orgas, Chemin Californie, Chemin Pinton, busage au niveau de l'avenue Léon Blum...

Dans le même temps, des travaux sont réalisés sur la signalétique horizontale et le marquage au sol.

Des améliorations pour l'acoustique de deux salles du centre de loisirs seront terminées pour son ouverture estivale.

Améliorer la sécurité routière dans les quartiers

Suite aux besoins identifiés en particulier lors des réunions de quartiers, de nouveaux ralentisseurs ont été installés comme ici chemin de Jacques et chemin de l'Escalot. La pose de radars pédagogiques est également à l'étude en entrée de ville.

290 000 euros pour la rue des Charpentiers

Plusieurs chantiers d'importance seront menés dans les prochains mois.

Rue des Charpentiers, après une première tranche avec l'installation de deux écluses visant à mieux canaliser la circulation, un nouveau chantier va s'ouvrir. Dans un premier temps, le Sydec va reprendre les réseaux d'assainissement durant l'été. À partir de septembre-octobre, ce sera au tour de la voirie avec élargissement des trottoirs, pose d'un enrobé et de mobilier urbain. Des potelets seront implantés afin de sécuriser le cheminement. Le revêtement de la chaussée sera refait avant installation définitive des écluses. Le budget de ces travaux se monte à 290 000 euros

La rue des Charpentiers deviendra une zone 30 sur toute sa longueur à l'issue des travaux.

Des aménagements sont aussi annoncés rue des Violettes avec la réalisation de parkings et de trottoirs. Un rond-point sera installé au carrefour avec la rue des Glycines.

Enfin, différents chantiers seront programmés sur les quartiers ou en campagne, de même que des interventions constantes d'entretien sur l'ensemble de la voirie.

Un local de stockage ajouté au gymnase

En réponse aux besoins exprimés par les utilisateurs, une extension du gymnase est en cours de réalisation dans le prolongement de la salle de réception du basket. Le nouvel espace de 89 m^2 servira de lieu de stockage pour du matériel.

Les travaux qui ont débuté fin mai devraient être terminés à la rentrée. Le coût de l'opération s'élève à 71 500 euros.

Nouvelles associations

Le Tarusate vous propose une brève présentation de quelques associations récemment créées à Tartas.

Association des jardiniers tarusates (AJT)

Objet - Partager des connaissances et des savoir-faire entre jardiniers amateurs ou néophytes, échanger des astuces, des plants, ...

> Guy Bertrand
06 59 00 81 55

Art'Scène

Objet - Faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre en général, et aux Tarusates en particulier. Organisation de spectacles, concerts, expositions, rencontres, débats, ... Art'scène a créé également une troupe de théâtre « Le Rideau de la Midouze ».

> Bruey Stéphane
05 47 55 56 86 - 06 19 11 61 29

Les Amis d'Ambre

Objet - Aider les enfants atteints d'un cancer en soutenant « les familles désemparées dans leur combat de tous les jours ». Pour cela, ils collectent des DVD, BD, livres, peluches, puzzles, coloriages, ...

> www.lesamisdambre.fr.

Los Esquirous

Objet - Pratique de la course à pied en loisir ou sportivement. Los Esquirous proposent de partager cette passion de façon conviviale. Ils organisent cette année le rendez-vous de la Foulée des Fêtes de Tartas.

> Hentinger Thierry - 06 63 04 51 60
www.losesquirous.fr

Théo mon étoile

Objet - Face aux difficultés rencontrées au quotidien, les parents de Théo ont décidé de créer l'association « Théo mon Étoile », pour aider leur fils, atteint de la maladie des os de verre. L'association est destinée à acquérir des aides techniques à son confort, son quotidien, à l'adaptation de son domicile, mais aussi des aides financières pour les frais non pris en charge. L'association vise également à informer sur cette maladie rare, sur son suivi médical et sa prise en charge.

> www.theomonetoile.fr

Retrouvez les associations tarusates sur www.tartas.fr

Une deuxième fleur qui récompense toute la ville

Les agents des services techniques réunis à l'occasion de la réception organisée par les élus pour les féliciter de l'attribution de la 2e fleur.

L'attribution d'une deuxième fleur à la commune de Tartas par le jury des villes et villages fleuris est venu couronner de nombreux mois d'efforts mobilisant élus et personnels de la ville.

En reconnaissance du travail effectué par les agents des services techniques, la mairie a organisé une réception afin de les féliciter. Le maire, Jean-François Broquères, souhaitait ainsi les associer à un succès qui profite à tous.

Ce label est en quelque sorte le baromètre de la qualité de vie d'une commune. Il permet aussi d'améliorer son image auprès des habitants et des visiteurs.

Le jury prend en compte de nombreux paramètres tant dans la qualité de l'environnement que dans les pratiques, par exemple la réduction de produits phytosanitaires ou le desherbage manuel et thermique.

À Tartas, il a apprécié la propreté de la ville et ses équipements, en particulier le centre de loisirs à ossature en pin des Landes. Il a noté le très fort investissement des élus et des agents ainsi que la qualité du dossier technique présenté et les pratiques environnementales.

Il a tenu compte, de plus, de l'action au quotidien pour renforcer la vie sociale comme les jardins familiaux, les réunions de quartiers ou la création d'un conseil municipal d'enfants et de jeunes.

Le relais assistantes maternelles pour la petite enfance

La Communauté de communes du pays tarusate a confié à l'association Familles rurales la mise en place d'un relais d'assistantes maternelles (RAM) afin d'apporter aux parents comme aux professionnelles de la petite enfance un lieu d'accueil, d'information et de rencontre ouvert à tous.

L'animatrice propose des temps d'animation collective aux assistantes maternelles. Afin d'être présent au plus près des habitants, le RAM dispose d'un « BB Bus » qui permet d'assurer ses permanences dans toutes les petites communes du territoire.

Pour tout renseignement, il est possible de contacter l'animatrice :
Jessica Labadie, 06 47 68 33 30
Mel : jessifr40@voila.fr.
À Tartas, les permanences ont lieu au centre de loisirs (512 rue des Violettes) aux horaires suivants : en semaines paires, le lundi et le mercredi de 9h15 à 12h et de 14h à 17h.

Le changement de rythmes scolaires à la rentrée prochaine

Comme l'ensemble des communes du Pays Tarusate, la municipalité a fait le choix de mettre en place dès la rentrée prochaine la réforme des rythmes scolaires. Les enfants bénéficieront toujours de 24 heures d'enseignement par semaine, mais elles seront réparties sur neuf demi-journées avec la classe du mercredi matin.

Ce réaménagement est préconisé par les spécialistes qui regrettaient les trop longues phases d'enseignement en vigueur dans les écoles françaises. Il permet d'alléger la journée de classe qui passe ainsi de 6 heures à 5 heures 15.

Des temps d'activités périscolaires seront mis en place avant ou après la pause de midi en fonction du niveau de classe. L'objectif est de permettre aux enfants de développer leur curiosité et de s'initier à diverses activités (théâtre, sport, musique...). Sur ces périodes, ils seront pris en charge par des intervenants professionnels ou des animateurs municipaux. Ces activités seront financées par la Communauté de communes du Pays tarusate à qui les communes ont délégué cette compétence.

Nouveaux horaires à l'école Jules Ferry

La réforme des rythmes scolaires entraîne peu de modifications dans les horaires de l'école Jules Ferry.

À partir de la rentrée, ils seront les suivants :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 40-11 h 40 et 14 h 10-16 h 25,
- mercredi : 8 h 40-11 h 40.

Une garderie sera mise en place le mercredi matin de 7 h 30 à 8 h 30 et de 11 h 40 à 12 h 30.

Il n'y aura pas de service de restauration le mercredi midi.

Les enfants inscrits au centre de loisirs seront transportés sur la structure dès la fin des cours.

40 bébés à Tartas : le record de 2012

Avec 40 naissances en 2012, la commune a affiché son meilleur chiffre de natalité depuis de nombreuses années. Pour mémoire, en 2003, Tartas n'avait enregistré que huit naissances.

La réception des nouvelles mamans par la mairie a donc pris un relief particulier en mai dernier. Il faut dire qu'elle s'est déroulée au nouveau centre de loisirs. Cet équipement marque les progrès très importants de la ville en matière de services aux familles. Ce que n'a pas manqué de souligner le maire, Jean-François Broquères, rappelant les efforts menés également pour les écoles, l'accueil des tout petits, les loisirs et le périscolaire.

Une aide au permis de conduire pour les jeunes de 17 à 20 ans

Comme évoqué dans notre édition précédente, le Centre communal d'action sociale a mis en place une bourse au permis pour les jeunes de 17 à 20 ans avec les auto-écoles signataires d'une convention spécifique. Une aide peut ainsi être attribuée sous conditions de ressources pour les jeunes préparant l'examen.

Pour demander cette aide allant de 200 à 400 euros, il faut résider à Tartas depuis au moins un an, s'engager à réaliser une activité à caractère humanitaire ou social auprès de la commune, du CCAS ou d'une association locale.

Le dossier de demande peut être retiré en mairie. Plus de renseignements auprès du CCAS : 05 58 73 41 06.

Des sorties organisées par le conseil municipal d'enfants et de jeunes

La commission animation du conseil municipal d'enfants et de jeunes organise deux sorties en juillet. Une soirée « ciné-jeunes » est prévue vendredi 5 juillet. Le lieu sera choisi en fonction de la programmation.

Le samedi 27 juillet, les familles sont invitées à participer à une sortie plage. Une idée qui avait émergé très vite de la commission qui souhaite renforcer les relations sociales entre les habitants de la commune.

Les autres commissions ont également continué de travailler. Le groupe chargé de l'environnement prépare ainsi une opération spéciale pour collecter les déchets sur les berges de la Midouze en partenariat avec le SIETOM et le SIVU des berges de la Midouze. Les jeunes réfléchissent par ailleurs avec le service espaces verts de la commune à l'implantation d'un massif fleuri sur le site d'Ous Pins.

De son côté, la commission cadre de vie étudie la mise en place de nouveaux jeux pour enfants également à Ous Pins.

Les seniors mobilisés pour « rompre l'isolement »

Ateliers pratiques, débats, conférences... : l'initiative intitulée « rompre l'isolement » menée à destination des seniors par le service *éducation, animation, sports et associations* de la ville remporte un vif succès.

Chaque dernier vendredi du mois, des animations sont proposées de 14 h 30 à 16 h 30 dans les locaux du centre de loisirs autour de sujets variés.

De nombreux participants ont par exemple apprécié les ateliers cuisine menés par Clara Fouquet, la réunion d'information sur la prévention des cambriolages avec le lieutenant Dulaus, tout autant que la causerie sur la mayade et l'origine des noms de villages et autres lieux-dits avec les Cafés gascons du Pays tarusate.

La participation à ces animations est gratuite et ouverte à tous sur inscription auprès du centre communal d'action sociale.

Le programme du 28 juin propose un atelier fleurissement et jardinage avec la participation de professionnels.

Pour les 26 juillet et 30 août, des séances d'été sont prévues en matinée de 10 h 30 à 12 h. Il s'agit d'ateliers intergénérationnels avec les enfants du centre de loisirs autour du jardinage ou de jeux de société.

Renseignements : 05 58 73 39 68

L'atelier avec les Cafés gascons du Pays tarusate a connu un vif succès.

Un minibus gratuit : ça roule pour les associations !

Les basketteuses tarusates ont pu utiliser le minibus pour leurs déplacements… de championnes !

Pour ses cinq premiers mois d'activité, le minibus prêté gratuitement aux associations tarusates pour leurs déplacements aura fait plus de cinquante sorties.

Le véhicule de neuf places mis en service en janvier dernier ne passe pas vraiment inaperçu ! Il est financé par la publicité d'entreprises locales, artisans et commerçants qui s'affichent fièrement sur toute la surface de la carrosserie. Cette solution a été proposée par la société Visiocom, partenaire de la commune pour cette opération.

Ce système de prêt qui connaît un réel succès, vise à faciliter le fonctionnement des associations en sécurisant leurs conditions de déplacement et en réduisant les contraintes liées aux accompagnants.

La réservation se fait auprès du service EASA (éducation, animation, sports et associations) où l'on prend en charge le véhicule que l'on ne manquera pas de ramener... avec le plein. Car si le véhicule est prêté gratuitement, il revient à chacun de payer son carburant.

La municipalité réfléchit également à la possibilité d'apporter une assistance au transport pour les personnes âgées ne disposant pas de véhicule.

Les partenaires qui soutiennent les associations tarusates grâce à cette opération : Ets Labidalle, Christophe Braun, SARL Carrosserie Rousseau, Christophe Dherbecourt Peinture, Boucherie Mirande, Boulangerie-Pâtisserie Barthélémy, Pizza des Cordeliers, Cafétéria Les Magnolias, Auto-école Label'route, Électricité J-Marie Cassen, Réseau Pro, ETPM, Joël Lesca, Société Nouvelle des Gravières de Gouts, Degert Carrelage, Saniprophil, AXA Assurance, Carrefour Market, Les Fermiers Landais.

Sport pour tous : Tartas a reçu ses 4 étoiles !

Lors d'une réception des associations en début d'année, la commune a reçu officiellement le panneau marquant sa distinction pour ses installations sportives et ses actions en faveur du sport. Le maire a pris possession du panneau remis par Thierry Mandin, représentant Aquitaine Sport pour tous, en présence de Bernard Subsol, vice-président du Conseil général en charge des sports et de Philippe Dubos, adjoint aux sports et aux associations.

À noter...

■ 27 au 30 juin
CCE Jeunes Chevaux, Amateur, Pro
Centre équestre Ous Pins

■ 28 juin
Gala de danse
Salle polyvalente, 21 h

■ 11 juillet
Loto de la PST Omnisports
Salle polyvalente, 21 h

■ 12 au 15 juillet
Fêtes de Tartas

L'Harmonie tarusate très mobilisée pendant les fêtes

■ 14 juillet
Fête nationale
Cérémonie au monument aux morts
Barricot républicain

■ 25 juillet
Marche de la Saint-Jacques
organisée par
les Amis de Saint-Jacques de Compostelle

■ 3 août
Braderie-Vide grenier
Organisée par Tartas +
Centre ville

■ 6 août
Marché de Producteurs de Pays
Allées Marines, 18 h à 23 h
Organisé par l'Office de tourisme du Pays Tarusate et la Chambre d'agriculture
Dégustation d'assiettes de producteurs, animations

■ 9-10 août
Fest'Afrik
organisé par Militinérêves www.festafrik.fr
Plan d'eau Ous Pins

■ 30 août
Collecte de sang
15 h 30 à 19 h 30, salle polyvalente

■ 14 septembre
CONCERT de « l'Oiseau Lyre »
Chorale À Coeur Joie de Dax
Église Saint-Jacques, 20h30, entrée libre

■ 14 au 16 septembre
Fêtes du quartier de la Taouziole

■ 14-15 septembre
Journées du patrimoine
Église Saint-Jacques,
visite commentée

■ 15 septembre
3e Salon landais du cheval
Centre équestre Ous Pins
(entrée gratuite)

■ 20 au 22 septembre
Fêtes du quartier du Luc

■ 22 septembre
Derby cross
3e étape Aquitaine Tour Prestige
Centre équestre Ous Pins

Bibliothèque : un accès gratuit à la médiathèque départementale

Plusieurs nouveautés sont offertes par la bibliothèque municipale cette année. Non seulement ses horaires ont été modifiés pour élargir son offre d'accès, mais ses adhérents peuvent désormais bénéficier gratuitement de l'accès au site internet **www.medialandes.org**.
Ainsi, 7 jours sur 7, 24h sur 24, ils peuvent consulter en ligne un contenu réparti en cinq grands espaces : musique, cinéma, savoirs, livres, presse magazine...
Chaque adhérent dispose d'un forfait de cinq documents consultables par mois (parmi ceux identifiables par un bandeau « forfait »). Les autres sont en accès libre.
Les nouveaux horaires d'ouverture au public de la bibliothèque de Tartas :
- lundi : 10 h-12 h, 15 h-18 h 30,
- mercredi : 10 h-12 h, 14 h-18 h 30,
- samedi : 10 h-12 h.

Nouveaux horaires et aménagements à la piscine

L'ouverture au public de la piscine offre cette année des plages horaires plus importantes l'après-midi. Le matin, elle sera réservée à l'accueil des enfants des centres de loisirs.
L'opération « bibli-plage » qui permet d'emprunter gratuitement des ouvrages, albums ou revues est reconduite le mercredi et le vendredi de 15 h à 17 h en partenariat avec la bibliothèque.
Éléments de confort supplémentaires, suite à des demandes d'usagers accompagnés de jeunes enfants, des pergolas protégeant du soleil ont été construites par les services techniques. D'autres travaux d'aménagement sont en cours notamment pour les vestiaires.
Été 2013 : ouverture du 8 juillet au 31 août, du mardi au dimanche de 13 h 30 à 19 h, fermeture le lundi.

EN SAVOIR +
Centre d'animation 05 58 73 33 71
Office de Tourisme du Pays Tarusate 05 58 73 39 98
www.tartas.fr

Le Centre de loisirs, un lieu plurivalent utile à tous

À l'image des quarante bébés tarusates nés en 2012 (voir page 9), le centre de loisirs marque une nouvelle étape dans la vie de la commune.

Depuis le 1er janvier, c'est la commune de Tartas qui gère l'accueil de loisirs, accessible aux enfants de 3 à 16 ans. Il est ouvert pendant les petites vacances (Toussaint, hiver, printemps) et les vacances d'été.

À compter de la rentrée 2013, en raison de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires avec classe le mercredi matin, l'accueil de loisirs fonctionnera ce jour-là de 11 h 40 à 18 h 30. Deux services de repas seront établis en fonction des horaires de fin de classe des enfants inscrits (de Tartas et des communes environnantes).

L'organisation et le fonctionnement pédagogiques ont été confiés à l'association EJIL (Enfance jeunesse initiative loisirs) dans le cadre d'un marché de prestations.

Des « grands » pendant une activité.

L'équipe d'animation organise de nombreuses activités éducatives et ludiques adaptées à l'âge des enfants suivant les périodes et rythmes de l'année.

Des sorties, mini-séjours ou séjours de plus longue durée sont également programmés.

Pendant l'été, le centre de loisirs sera ouvert du 8 juillet au 30 août.

L'inscription est obligatoire et renouvelable chaque année.

L'accueil est assuré aux horaires suivants : de 7 h 30 à 9 h 45 et de 17 h à 18 h 30. Les activités commencent à 9 h 45 et se terminent à 17 h.

La structure du centre de loisirs est qualifiée par les élus de « plurivalente ». Ils développent ainsi l'idée d'un lieu ouvert qui peut être utilisé non seulement pour les loisirs des enfants et des jeunes mais aussi par les associations locales.

Sa conception illustre en effet cette idée d'ouverture et présente des espaces multiples pouvant être adaptés aux besoins des utilisateurs.

Le centre de loisirs a été inauguré en novembre dernier en présence notamment de Jean-Louis Carrère (sénateur), Claude Morel (préfet), Alain Vidalies (ministre chargé des relations avec le Parlement), Michèle Braga (présidente de la CAF des Landes), Henri Emmanuelli (président du Conseil général), Joël Goyheneix (président de la CCPT).

Le moment du repas…

Renseignements : service ALSH
512 rue des Violettes - TARTAS
Tél. : 05 58 48 18 70
@ : easa.mairietartas@orange.fr